



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
12 février 2020  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 11 février 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur les orientations pratiques à l'intention des médiateurs aux fins de la protection des enfants en temps de conflit armé (*Practical guidance for mediators to protect children in situations of armed conflict*)\*, qui ont été établies par le Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé. Cette note d'orientation, qui sera officiellement publiée le 12 février, avait déjà été communiquée aux membres du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité, en particulier au vu de la séance d'information que tiendra le Conseil le 12 février sur le thème « Le sort des enfants en temps de conflit armé : prendre en compte la protection des enfants dans les processus de paix pour régler les conflits et pérenniser la paix ».

Le Président du Groupe de travail  
sur le sort des enfants en temps de conflit armé  
(*Signé*) Marc Pecsteen de Buytswerve

---

\* Disponible (en anglais uniquement) à l'adresse suivante : <https://childrenandarmedconflict.un.org/wp-content/uploads/2020/02/FINAL-Practical-guidance-for-mediators-to-protect-children-in-situations-of-armed-conflict-003.pdf>.

